

Surcharges fiscales du Grand-Liban sur le type Merson

Jean-Bernard PARENTI

" PIÈCE DU MOIS " DU 3 JUILLET 2021

L'État du Grand-Liban a procédé durant l'année 1923 à des surcharges fiscales sur le type Merson. Ces surcharges concernaient :

- les droits de justice ;
- les droits notariaux ;
- le timbre de passeport.

Voici les différentes valeurs connues à ce jour :

Surcharge G.L./JUSTICE

- 2 PS sur 40 centimes vermillon
- 10 PS sur 2 francs orange
- 10 PS sur 5 francs bleu et chamois

Surcharge G.L./Justice

- 10 PS sur 2 francs orange

Surcharge G.L./Notaire

- 2 PS sur 40 centimes vermillon
- 5 PS sur 1 franc lie de vin

Surcharge G.L./Passeport

- 20 PS sur 5 francs bleu et chamois (surcharge rouge)
- 20 PS sur 5 francs bleu et chamois (surcharge noire).



La pièce présentée est un document notarié d'une valeur totale de 36 piastres avec un bloc de quinze du 40 centimes Merson surchargé G.L./JUSTICE. Certains timbres du bloc comportent des variétés de surcharge comme p de piastres en minuscule et JUSTICF au lieu de JUSTICE.